

Les Espagnols dans le Sud-Est de la France de 1861 à 1936.

Etude spécifique du cas de Marseille

E. Timine

Ethnologie française

Il ne peut y avoir une étude de l'immigration si l'on ne se situe pas sur la longue durée, c'est-à-dire sur au moins un siècle. La longue durée est nécessaire si l'on prétend examiner l'intégration et l'assimilation.

- Intégration : participation à la vie sociale et politique.
- Assimilation : processus culturel qui est le stade ultime de l'acculturation.

Pour étudier les systèmes migratoires, il faut utiliser avec prudence les comparaisons et recourir aux différentes méthodes historiques et sociologiques. On ne peut comparer que des données comparables ; cette donnée essentielle ne doit jamais être perdue de vue. D'autre part, il est important de travailler sur une globalité et non sur une fraction donnée qui risque de ne présenter qu'un aspect particulier ou fragmentaire de la problématique.

Trois types de données sont à recueillir :

- les données statistiques (nombre, genre, âge, taux de fécondité, nuptialité, migrations liées au travail, etc.) ; l'étude quantitative des flux migratoires ne suffit pas à expliquer la réalité des migrations.
- les données qui peuvent expliquer les éléments susceptibles de faciliter l'intégration : conditions de travail, de vie, d'habitat.
- les données qui peuvent constituer un obstacle à l'intégration : le maintien de liens avec le pays d'origine, les réticences des immigrés à l'intégration, la xénophobie de la population autochtone.

L'enquête doit situer la situation du pays d'origine dans la recherche. Les dates extrêmes de l'étude prennent en compte des événements propres à l'Espagne, mais cela n'a pas été suffisamment souligné dans l'article.

« Depuis 1833, l'ordre n'a guère été en Espagne qu'un accident heureux.[...] L'année 1860 s'ouvre par la tentative carliste de La Rapita. [...] La Nation manque de force. Ici des terres sans hommes, là des hommes sans terres : faiblesse économique. Ici des dominateurs, là des sacrifiés. Un peuple misérable, une bourgeoisie sans initiative, une aristocratie et une Eglise privilégiées : déséquilibre social. [...] L'armée, outil universel de la politique dans la péninsule, demeure la seule force qui compte en définitive ; force nationale, les campagnes coloniales exaltent des gloires et des ambitions ; force politique, de Riego à Prim, une tradition libérale rapproche du peuple toute une lignée d'officiers supérieurs ; Libéraux ou non, les caudillos peuvent toujours soulever quelques régiments. » (F. L'Huillier : Nationalité et nationalisme. PUF 1968). L'Espagne s'enfonça dans la guerre carliste en 1864. C'est de cette question d'Espagne que naîtra en 1870 la candidature Hohenzollern et l'intervention française auprès de Guillaume I^{er} pour le faire renoncer à cette candidature. Cette intervention a pour origine la dépêche d'Ems et la guerre franco-prussienne de 1870-1871.

Donc, 1861 correspond certes à un recensement de la population française, mais aussi à des difficultés intérieures pour l'Espagne. Enfin, dans le cadre du Sud-Est, 1860 a vu le rattachement du comté de Nice à la France en échange du soutien apporté par Napoléon III à la constitution du royaume italien autour de la monarchie de Piémont-Sardaigne. La date butoir de l'étude, 1936, correspond au début de la guerre d'Espagne c'est à dire par une période où les Espagnols venant en France n'auront plus le statut d'immigré, mais de réfugié. On change de nature. Mais pendant toute cette période de près de quatre-vingt ans, l'Espagne a été la proie à de nombreuses convulsions internes tout en perdant ses derniers territoires du Pacifique (Philippines) et Cuba (1898).

Données statistiques.

L'immigration localisée dans le Sud-Est de la France est relativement faible pendant toute la fin du XIX^{ème} siècle. En 1900, il y a 80 000 Espagnols ; ils seront 100 000 en 1914. A partir de cette date et pendant toute la durée de la guerre, il y a un fort afflux de main d'œuvre espagnole pour pallier à l'absence des hommes partis au front. En 1930, il y aura 350 000 Espagnols présents, mais après 1930, on assiste à un reflux des immigrés vers leur pays d'origine. 1930 correspond à la fin de la dictature de Primo de Rivera et à l'avènement de la République (1931 : Alcalá Zamora y Torrès, premier Président de la République).

Les données spécifiques au Sud-Est suivent la même évolution. La population est assez mobile et ses effectifs sont inférieurs à l'immigration belge, italienne ou polonaise pour la même période. Mais les chiffres sont à manier avec précaution, car ils ne prennent pas en compte les clandestins qui sont fort nombreux.

L'installation en France se fait selon les opportunités du moment, notamment pendant la Grande Guerre. La question qui se pose est de savoir combien de ces Espagnols qui sont venus pendant la guerre sont restés et ont été naturalisés par mariage avec une veuve de guerre, notamment dans les campagne où leur apport est essentiel en tant que bras pour l'entretien de la ferme ; la France est encore un pays essentiellement agricole (cf. E. Weger : La France des terroirs - Fayard).

Il est intéressant d'étudier les variations en fonction des décennies et de l'affiner avec la situation intérieure espagnole. Au début du XX^{ème} siècle, de nombreux anarchistes fuient vers la France.

La population est extrêmement mobile ; elle est instable et liée aux opportunités de travail. Il y a très peu de naissance dans la communauté espagnole, ce qui laisse à penser que les hommes viennent en majorité seuls et que la famille est restée au pays. L'immigration pourrait donc être masculine et indiquer de nombreux retours au pays. On serait devant un schéma d'immigration tournante. L'Espagnol est perçu comme un nomade instable par rapport au Polonais qui est venu très souvent avec sa famille et qui s'implante. Le Polonais qui a réussi à émigrer ne retourne pas au pays, car la Pologne est partagée entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Les facteurs favorisants.

Le travail.

Il n'est fait appel aux Espagnols que pour des circonstances exceptionnelles : 1914. L'Espagne est un pays qui est resté neutre pendant la Première guerre mondiale. Les Espagnols fournissent une main d'œuvre de substitution, peu qualifiée, donc pour des emplois précaires : commerce, travaux publics et bâtiment. Les commerçants sont essentiellement des propriétaires de petits commerces dans des zones à forte présence espagnole ; l'activité économique est tournée vers les Espagnols (produits espagnols, etc.). Cette activité n'engendre pas une volonté d'intégration car le regard vers le pays d'origine reste très fort, ne serait-ce que par les circuits d'approvisionnements.

Dans les travaux publics, les Espagnols fournissent la main d'œuvre d'appoint et vont donc de chantiers en chantiers, ce qui ne favorise pas non plus une intégration.

L'habitat.

L'habitat est en corrélation avec les conditions de travail. La très grande instabilité dans le travail entraîne ipso facto une grande instabilité dans le domicile. Les Espagnols travaillent sur trois espaces migratoires ; le Languedoc, le couloir rhodanien et la Provence.

Le logement est en général précaire : baraquements en bois, abris temporaires des chantiers ; ces logements sont fréquemment insalubres. Mais qu'en était-il de la classe ouvrière dans la région ?

L'Espagnol est souvent accusé de vagabondage, ce qui est normal car il est entre deux emplois à la recherche d'un travail. Il est en transit entre deux villes.

La vie familiale.

Comme ni le travail, ni l'habitat ne peuvent jouer un rôle intégrateur, la vie familiale est exceptionnelle (sauf chez les commerçants et les restaurateurs).

Les quelques familles se caractérisent par un nombre d'enfants relativement faible ; il n'y a pas d'enracinement dans la vie locale, ce qui joue à l'encontre de l'intégration. Les enfants sont retirés très jeunes de l'école. Mais ce cas n'est pas spécifique aux Espagnols. Dans de nombreuses campagnes françaises, les jeunes de l'époque allaient suivre l'école communale pendant quelques années puis participaient à la vie des champs (scolarité obligatoire jusqu'à douze ans).

Les freins à l'intégration.

Ils jouent pleinement leur rôle.

Liens avec le pays d'origine.

Les liens avec l'Espagne sont très forts. Il y a une faible demande de naturalisation pendant cette période. Or selon la loi dite du sol, tout enfant d'étranger, né sur le sol français est français. Quid de cette affirmation sur la naturalisation ? Les enfants nés en France ont-ils demandés à être naturalisés Espagnol, car il sont Français de naissance ?

Les commerçants sont très liés en raison de leur circuit d'approvisionnement des marchandises vendues. Quant aux autres espagnols, ils restent aussi liés à leur pays d'origine en venant s'approvisionner dans les magasins tenus par leurs compatriotes qui leur proposent des produits de chez eux.

Il n'y a pas d'effort sur le plan culturel d'apprendre la langue française. L'Espagnol est très sensible à ce qui se passe chez lui. De nombreux anarchistes espagnols ont quitté leur pays, surtout après les attentats manqués contre Alphonse XIII (début du XX^{ème} siècle). Les associations socio-culturelles espagnoles sont très nombreuses et constituent des foyers de regroupement des communautés.

Hostilité des autochtones

Il y a une importante xénophobie à leur égard. L'Espagnol est l'étranger par excellence. Il vient de loin, c'est celui que l'on connaît le moins. D'autre part, au début du siècle, l'Espagne avait quelques visées sur le Maroc or la question marocaine a enflammé l'opinion française en 1905 et 1912 avec les agissements allemands à Tanger et Agadir.

L'immigration espagnole jusqu'au début de la seconde guerre mondiale a rencontré de nombreux obstacles pour parvenir à une intégration tant du fait de la société française que de la part des immigrés eux-mêmes. Il n'y a pas eu, de part et d'autre, de conditions favorables pour l'intégration. Leur intégration a été particulièrement sélective.

Mais les Espagnols qui faisaient le choix de l'intégration et de l'assimilation se rendaient en Algérie française. Il se sont regroupés avec les autres européens pour former la catégorie des pieds-noirs. Les conditions étaient autres pour une assimilation et une intégration en Algérie. Lorsqu'ils ont quitté l'Algérie, en 1961/1962, bon nombre d'entre eux sont venus s'installer en France, seule une minorité est retournée en Espagne.